

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/13

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES
SUR LES RÉSULTATS DE LA RÉUNION
DES MINISTRES DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
DU COMMONWEALTH À LONDRES**

**OTTAWA (Ontario)
Le 28 février 1991**

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAE) sur l'Afrique australe a tenu une réunion spéciale le 16 février à Londres pour examiner la politique du Commonwealth compte tenu des faits nouveaux survenus récemment en Afrique du Sud, dont la déclaration faite par le président de Klerk le 1^{er} février dernier, qui engageait le gouvernement sud-africain à abolir les derniers fondements législatifs de l'apartheid. Le Premier ministre et moi avons tous deux loué le courage et l'initiative dont le Président de Klerk faisait preuve en annonçant ces mesures, et nous nous sommes réjouis également de la détermination des dirigeants noirs à collaborer plus étroitement. Aujourd'hui, je tiens à décrire brièvement au Parlement les travaux de ce comité, présidé par le Canada, et à déposer le communiqué. Le Comité réunissait les ministres des Affaires étrangères de l'Australie, de l'Inde, de la Malaisie, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, le Secrétaire général du Commonwealth et l'ancien ministre des Affaires étrangères de Guyana. En outre, nous avons profité de la participation de Thabo Mbeki, directeur du département international du Congrès national africain, et de Ron MacLean, ambassadeur du Canada en Afrique du Sud.

La situation en Afrique du Sud évolue rapidement et profondément. Un grand nombre de Blancs sud-africains, personnifiés par le président de Klerk, ont fait un examen de conscience et entrepris de modifier non seulement les politiques officielles, mais aussi leurs propres croyances et attitudes.

Beaucoup de Noirs sud-africains, particulièrement M. Nelson Mandela, font preuve d'une générosité et d'une vision extraordinaires chez des gens opprimés depuis si longtemps. D'autres personnes, dont les dirigeants d'Inkatha et du Congrès panafricain, commencent à se montrer plus souples et plus disposés à faire des expériences et des compromis.

D'autres Sud-Africains, Blancs et Noirs, demeurent toutefois victimes de la colère, de l'ignorance et de la peur.

La communauté internationale s'intéresse vivement à l'Afrique du Sud précisément parce que le régime de l'apartheid représente la négation totale de l'égalité fondamentale entre les êtres humains et un instrument unique de discrimination raciale. Si de nombreux Sud-Africains manifestent un remarquable sens des responsabilités en faisant face aux nouveaux défis qui se posent à eux, la communauté internationale, elle, doit exercer son influence avec grand soin. Nous avons toujours le devoir moral de mettre fin à l'apartheid. Toutefois, avec les changements qui s'annoncent, la question de savoir comment contribuer à la réalisation de cet objectif gagne en complexité.

Après de longs débats, les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth ont adopté à l'unanimité une position qui reconnaît la volonté du gouvernement sud-africain de procéder à une véritable réforme, mais ne récompensera que les changements réels en faveur du démantèlement de l'apartheid. Nous devons maintenir nos sanctions les plus sévères tant que ce régime ne sera pas aboli complètement; toutefois, il faudrait lever les sanctions moins rigoureuses en réponse aux mesures qui témoignent concrètement de la volonté de l'Afrique du Sud de mettre fin pour de bon à l'apartheid.

Le Comité a donc décidé d'adopter une «approche progressive» qui récompenserait les mesures concrètes prises en Afrique du Sud. La première étape de ce programme serait franchie une fois :

- que les prisonniers politiques encore détenus auront été libérés;
- que les exilés pourront librement revenir au pays;
- que les dispositions répressives de la législation sur la sécurité auront été annulées;
- que le *Group Areas Act*, le *Population Registration Act* et le *Land Act* auront été abrogés.

Ces changements peuvent tous être apportés d'ici la prochaine rencontre des ministres du Commonwealth, qui aura lieu à la fin du printemps ou au début de l'été. Pendant cette rencontre, les ministres examineront les progrès accomplis et décideront s'ils justifient la levée de certaines sanctions comme les restrictions touchant les visas, l'embargo sur le tourisme et les liaisons aériennes ainsi que les restrictions relatives aux contacts officiels.

Mes collègues et moi craignons entre autres que l'actuelle législation sur la sécurité ne pose un obstacle important à la liberté politique. Nous avons appelé le gouvernement sud-africain à mettre fin aux détentions sans procès ainsi qu'aux restrictions touchant les assemblées publiques et à accorder aux Sud-Africains les droits universels à la liberté de réunion, à la liberté d'expression et à l'application régulière de la loi. Le gouvernement sud-africain doit assurer le retour des exilés et la libération des prisonniers politiques d'ici le 30 avril prochain, comme il s'y est engagé dans le compte rendu de Pretoria d'août dernier.

Le Comité a aussi examiné la question des contacts sportifs. À l'avenir, l'embargo sur les contacts sportifs sera traité indépendamment des autres sanctions. Le Comité a accepté de se laisser conseiller par les organisations sportives sud-africaines et panafricaines et, éventuellement, par les organisations olympiques internationales. Ces organisations

indiqueront quand le moment sera venu de rouvrir les sports sud-africains à la compétition internationale. Il semble que cette réadmission se fera probablement sport par sport. Le Comité a convenu que le Commonwealth devait s'employer de façon prioritaire à appuyer et à encourager les discussions sur l'unité au sein des organisations sportives sud-africaines.

Pour favoriser le processus de changement négocié, le Comité a décidé en outre de fournir des conseils en matière constitutionnelle ainsi que des fonds pour la recherche et les conférences visant la création d'une société démocratique et non raciste en Afrique du Sud. Le Canada fournit 1,8 million de dollars à ces activités en 1990-1991 et leur a réservé 2,3 millions pour l'an prochain. En outre, le Canada s'est engagé à verser 5,8 millions de dollars pour faciliter le retour des exilés et la réintégration des prisonniers politiques libérés.

Les ministres du Commonwealth ont également accueilli avec satisfaction le rapport provisoire du Groupe d'experts sur le développement des ressources humaines pour l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. Ce groupe, que le Comité a établi lors de sa réunion d'Abuja, est présidé par un Canadien, M. John Harker. Nous avons appuyé l'appel du Groupe en faveur de l'établissement immédiat d'un programme de formation et d'affectation destiné à préparer les Noirs sud-africains à assumer des postes supérieurs dans un gouvernement post-apartheid.

La réunion a montré la détermination commune des pays du Commonwealth. Le concept de «l'approche progressive» est un développement important pour le Commonwealth et pour la communauté internationale. Les sanctions ont permis de susciter les changements déjà observés, et elles resteront cruciales pour assurer le démantèlement de l'apartheid.

L'Afrique du Sud est déjà très différente de ce qu'elle était. Mais elle a encore beaucoup de chemin à parcourir. Le Canada a toujours contribué à provoquer ces changements; nous entendons poursuivre nos efforts en ce sens.